

APPENDICE "D"

Demande de production de publicité non-rémunérée pour une
organisme de bienfaisance ou un message d'intérêt public

AUCUNE EXCLUSIVITÉ NI CONFLIT DE PRODUITS
N'EST AUTORISÉ

- Transport de l'artiste-interprète inclus
- L'artiste-interprète convoqué pour deux et plus auditions est rémunéré conformément à l'article 907
- Vêtements sans soldes

Veillez fournir l'information suivant:

Nom de l'engageur signataire _____

Nom de l'annonce publicitaire _____

Courriel de l'agence _____ Attention à _____

Produit(s) _____

Participants mineur.e.s (indiquer l'âge) _____

Date de tournage provisoire _____

Date d'envoi à l'agent _____ Date d'envoi à l'ACTRA _____

Reçu par section locale de l'ACTRA _____

Approuvé par section locale de l'ACTRA _____

La section locale de l'ACTRA doit être consultée et doit répondre à la demande avant la production d'une publicité pour un organisme de bienfaisance ou un message d'intérêt public. Voir l'Article 1101, paragraphes (a) à (f).

Note: Ce formulaire doit être approuvé par la section locale de l'ACTRA au moins quarante-huit (48) heures avant le début des auditions (ou la confirmation d'embauche, s'il n'y a pas d'auditions). Si ce n'est pas le cas, les tarifs d'annonce réguliers et les paiements d'utilisation seront pleinement en vigueur.